

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Methanolum

N° d'article 15560000

Numéro d'enregistrement

Numéro 01-2119433307-44-XXXX

d'enregistrement

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique, Produit chimique pour synthèse, industrie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone Adresse email de la 0041 (0)71 353 58 58 sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Acute Tox. 3 H301 Acute Tox. 3 H311 Acute Tox. 3 H331 STOT SE 1 H370

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Danger



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au

repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON

ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** méthanol

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.1. Substances

Poids moléculaire

Valeur 32.04 g/mol

Composants dangereux ***

méthanol

No. CAS 67-56-1 No. EINECS 200-659-6

Numéro 01-2119433307-44-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 100 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Acute Tox. 3 H301 Acute Tox. 3 H311 Acute Tox. 3 H331 STOT SE 1 H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1 H370 >= 10 % STOT SE 2 H371 >= 3 < 10 %

ATE orale 100.1 mg/kg
ATE dermale 300.1 mg/kg
cATpE par inhalation, 0.5 mg/l

Poussières/Brouillards



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

ATE par inhalation, Vapeurs 3.1 mg/l

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Ne pas pratiquer de respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Provoquer les vomissements si le patient est conscient, et appeler un médecin. Dans le cas de pertes de connaissance ou engourdissement maintien la personne contaminnée par le produit en position latérale de sécurité. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée, Engourdissement, Céphalées, Nausées, État d'excitation, Acidose (augmentation de l'acidité du sang), Crampes, Perte de connaissance, Narcose, Danger de cécité.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique. Faire boire environ 100 ml d'alcool éthylique (éthanol) à environ 40%.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Peut former mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs. Vapeurs plus lourdes que l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Pour la protection individuelle, voir Section 8. Eviter contamination de la peau et les yeux. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 15 - 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Utiliser des récipients en acier fin. Ne pas utiliser de récipient en métal léger. Matériau non approprié: Ne pas utiliser de récipient en plomb. Ne pas utiliser de récipient en aluminium. Ne pas utiliser de récipient en zinc. Interdire l'accès des locaux aux personnesnon autorisées.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des acides.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables Classe de stockage (Suisse) 3 Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger du rayonnement direct du soleil. Protéger des fortes chaleurs. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Le produit est hygroscopique. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

Valeurs limites d'exposition ***

méthanol

Liste SUVA Type MAK

Valeur 260 mg/m³ 200 ppm(V) Valeur limite à courte terme 520 mg/m³ 400 ppm(V)

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque:

H B SSc; ZNS; INRS NIOSH

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

méthanol

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier
Durée d'exposition Aigu
Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 20 mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier
Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet systémique

Concentration 130 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Ouvrier
Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet local

Concentration 130 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Ouvrier

Long terme

dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 20 mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Ouvrier

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 130 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Consentation

Ouvrier

Long terme

par inhalation

Effet local

Concentration 130 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition Aigu



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

> remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet systémique

Concentration 26 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition Aigu Voie d'exposition orale

mode d'effet Effet systémique

Concentration mg/kg/d

Dose dérivée sans effet (DNEL) Valeur type

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet local Concentration

mg/m³ 26

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition orale

mode d'effet Effet systémique

Concentration mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet systémique

Concentration mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur Long terme Durée d'exposition Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur

Durée d'exposition Aigu

Voie d'exposition par inhalation mode d'effet Effet local

Concentration 26 mg/m³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

méthanol

Valeur type **PNEC**



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

mg/l

Type Eau douce

Concentration 20 mg/l

Valeur type PNEC
Type Eau salée
Concentration 2.08

Valeur type PNEC
Type Sédiment

Concentration 570.4 mg/kg

Valeur type PNEC Type Sol

Concentration 100 mg/kg

Valeur type PNEC Type STP

Concentration 100 mg/l

Conditions Occasionel

Concentration 1540 mg/l

Type Sédiment marin

Concentration 7.7 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre Anti-gaz AX.

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié butyle Épaisseur du gant 0.5 mm Temps de pénétration >= 8 h

Matériau approprié fluorure de caoutchouc - FKM

Épaisseur du gant 0.4 mm
Temps de pénétration >= 4 h
Matériau approprié Polychloroprène

Épaisseur du gant 0.5 mm Temps de pénétration >= 1 h

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.



Date d'impression 18.08.25

Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière liquide couleur incolore odeur d'alcool

Point de fusion

Valeur -97.8 °C

méthode DIN 51761

Point de congélation

Valeur - 98 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 64.7 °C méthode DIN 51761

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Limite d'explosivité, inférieure 5.5 %(V) Limite d'explosivité, 44 %(V) supérieure

Point d'éclair

Valeur 9 à 12 °C

Viscosité

dynamique

Valeur 0.544 à 0.59 mPa.s température 25 °C

température 25 méthode DIN 51550

Pression de vapeur

Valeur 169.27 hPa

température 25 °C méthode DIN 51754

Valeur 128 hPa

température 20 °C

Densité et/ou densité relative

Valeur 0.79 g/cm³

température 20 °C

méthode DIN 51757

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Densité de vapeur relative

Valeur 1.1

température 20 °C

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

température d'auto-inflammabilité

Valeur > 455 °C

Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, Flammes, Etincelles

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène. Réagit au contact des composés halogénés. Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs / gaz inflammables, vapeurs ou gaz irritants, Vapeurs/gaz toxiques, formaldéhyde, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote, etc..

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE 100.1 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

méthanol

Espèces Être humain

ATE 100.1 mg/kg

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE 300.1 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

méthanol

Espèces Être humain
ATE 300.1 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par inhalation

ATE 3.1 mg/l

Administration/Forme Vapeurs

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)
ATE 0.5 mg/l

Administration/Forme Poussières/Brouillards

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

méthanol

Espèces Être humain

ATE 3.1 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

méthanol

Espèces lapin

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

Source ECHA

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

méthanol

Espèces lapin méthode OCDE 405 Remarque Aucun

Sensibilisation (Composants)

méthanol

Espèces cobaye méthode OECD 406

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)

méthanol

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité (Composants)

méthanol

Espèces Salmonella typhimurium

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

méthode OECD 471 Remarque négatif

méthanol

Espèces hamster

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

méthanol

Voie d'exposition intraperitoneal

Espèces souris

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test micronucleus.

méthode OECD 474

Toxicité reproductrice (Composants)

méthanol

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)

méthanol

Remarque Aucun

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

méthanol

Exposition unique

évaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Voie d'exposition orale



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

organes : Yeux

Espèces Être humain

méthanol

Exposition unique

évaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Voie d'exposition orale

organes : Système nerveux

Espèces Être humain

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

méthanol

Espèces Lepomis macrochirus

CL 50 15400 mg/l

Durée d'exposition 96 h Source (EPA 600/3-75/009)

Toxicité pour les daphnies (Composants)

méthanol

Espèces Daphnia magna

CE50 > 18260 mg/l

h

Durée d'exposition 96

méthode OCDE 202

Toxicité pour les algues (Composants)

méthanol

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

ErC50 22000 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OCDE 201

Toxicité pour les bactéries (Composants)

méthanol

Espèces boue activée

CI50 > 1000 mg/l

Durée d'exposition 3 h

méthode OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

Biodégradabilité (Composants)

méthanol

Valeur 99 %

évaluation Facilement biodégradable

méthode OECD 301D

La dégradabilité facile (Composants)

méthanol



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

Valeur 99 %

Durée de l'essai 30 d

méthode OECD 301D

Source Merck KGaA Fiche de données de sécurité

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

méthanol

Valeur 1420 mg/g

Source IUCLID

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)

méthanol

Valeur 600 à 1120 mg/g

Source IUCLID

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

méthanol

log Pow -0.77

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

méthanol

BCF 1.0

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Modérément mobile dans les sols

Mobilité dans le sol (Composants)

méthanol

Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Résultats des évaluations PBT et vPvB ***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE Ne pas décharger das les égouts.



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Non purifiés emballages peuvent contenir mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1230	1230	1230
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MÉTHANOL	METHANOL	METHANOL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Le danger secondaire	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger	3 6	3 6	3 6
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	11		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

WGK 2

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.



Nom commercial: Methanolum

Numéro de la matiere: 155600 Version: 7 / CH Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 6 / CH Date d'impression 18.08.25

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3 Flam. Liq. 2 Liquide inflammable, Catégorie 2

STOT SE 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique

STOT un., Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.